

Collectif beaujolais des usagers de l'eau Villefranche-sur-Saône

Communiqué de presse

Villefranche-sur-Saône, 26 mai 2011

POLLUTION DE L'EAU :

Le collectif demande à Monsieur Perrut que la ville de Villefranche et la communauté d'agglomération portent plainte contre X pour la pollution de l'eau du robinet aux solvants chlorés

L'eau du robinet de Villefranche-sur-Saône est polluée depuis des dizaines d'années, avec des impacts potentiels sur la santé de 60 000 usagers. D'après les analyses officielles, plus de 100 toxiques sont présents dans l'eau alimentant directement les captages : Saône, Nizerand, nappe sous la zone industrielle, un gigantesque cocktail de polluants menaçant la santé publique.

La pollution concerne les solvants chlorés mais aussi les pesticides, les hydrocarbures aromatiques, le mercure, l'aluminium, le manganèse et le sel. Au total 24 micropolluants et 23 pesticides ont déjà été détectés dans les puits de captage ou le réseau d'eau du robinet. Les premières analyses au-dessus de la valeur guide prouvant la pollution de l'eau distribuée par les solvants chlorés datent des années 80. Une directive européenne de 1980 obligeait alors la collectivité à rechercher l'origine de cette pollution et à résoudre le problème. Cette recherche n'a démarré qu'avec la révision des périmètres de protection en 1992. Malgré une dizaine d'études réalisées, les sites industriels responsables de la pollution ne sont toujours pas identifiés. Actuellement la pollution continue. En février 2009, l'eau distribuée à Villefranche a été supérieure à la limite de qualité. D'avis d'expert, si l'on en prend les moyens, il faut 3 mois pour retrouver les pollueurs de l'eau de Villefranche aux solvants chlorés. Cette recherche sans fin, qui dure depuis 19 ans, est donc anormale.

Le 23 mai 2011, le collectif a donc rencontré Monsieur Perrut, député-maire de Villefranche-sur-Saône, et a demandé à la ville de Villefranche ainsi qu'à la communauté d'agglomération (CAVIL) de porter plainte contre X pour la pollution de son eau par les solvants chlorés. En effet, cette pollution a déjà entraîné de nombreuses dépenses directes notamment en études, forages et analyses d'eau. Les coûts à venir pour la collectivité (construction d'une unité de traitement de l'eau de plusieurs millions d'euros) et pour les usagers (frais médicaux dus aux dizaines d'années de consommation d'une eau polluée) seront élevés.

Il apparaît que seule la justice aura l'autorité nécessaire pour faire aboutir la recherche effective de l'origine des pollutions aux solvants chlorés et permettre d'appliquer le principe pollueur payeur.

Nous citons l'exemple de la ville d'Avignon, qui en février 2011 a porté plainte contre X pour une pollution de la nappe phréatique aux solvants chlorés sur son territoire.

Le Collectif informera prochainement sur le résultat de la démarche engagée.

[Site du collectif beaujolais des usagers de l'eau](#)
[Informations sur l'eau à Villefranche](#)
[Communiqué de la ville d'Avignon](#)

Contact Presse :

Bruno Ducluzaux
Lieu-dit Morgon
69640 Lacenas
04 74 67 45 71
06 85 21 65 17
dzb@sfr.fr